



# **Une RÉSIDENCE ACCUEIL**, c'est quoi ?

La résidence accueil, forme adaptée de la pension de famille, propose un logement pérenne à des personnes en situation de grande exclusion et vivant avec des troubles psychiques stabilisés. Ce dispositif allie des espaces collectifs et privatifs, permettant aux personnes d'être chez elles sans être isolées. La présence d'un hôte favorise le lien social entre les résidents en animant la vie collective et apporte un soutien à la vie quotidienne.



#### Logement autonome et pérenne



#### Animation de la vie quotidienne et collective



Structure collective de petite taille (résidence)

➤ Logement individuel et meublé

#### ➤ Assurée par un hôte



Exemples : activités autour des actes du quotidien, sensibilisation sur l'hygiène de vie, le respect des règles...

Si besoin, un accompagnement social extérieur peut-être sollicité.

### Pour aui ?



Personnes isolées ou couples sans enfant

➤ En situation d'isolement ou grande exclusion et en souffrance psychique stabilisée

### Critères d'accès ?



Autonomie requise



Suivi psychiatre/psychologue extérieur obligatoire



Situation régulière sur le territoire

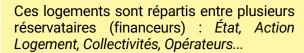


> Minimas sociaux Dettes encadrées



Si séparation, justificatif de procédure engagée

#### COMMENT Y ACCÉDER ?



Le contingent État (minimum 30%) est accessible uniquement par le SIAO:

 Transmission par le référent social d'une demande via le logiciel SI SIAO.

D'autres moyens d'accès sont possibles auprès des autres réservataires et notamment directement auprès des résidences. Ces demandes peuvent être faites simultanément.

## Les opérateurs en Essonne...



AAPISE, ALVE, Epnak, Les Amis de l'Atelier, IADES, SNL

> 7 résidences accueil 44 logements pour le SIAO

#### **Conditions d'accueil**

- ➤ Adhésion à la vie collective et au règlement de l'établissement d'accueil
- ➤ Participation financière : paiement d'une redevance (loyer et charges) - ouverture des droits APL